

EXPEDITION ORIGINALE

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE DIX-SEPT NOVEMBRE

À LA REQUÊTE DE :

LA SOCIÉTÉ CRÉDIT LOGEMENT, société financière, Société Anonyme au capital de 1 259 850 270 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° B 302 493 275, SIRET 302 493 275 00044, dont le siège social est situé 50, boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS, agissant poursuites et diligences de son directeur général domicilié en cette qualité audit siège.

LAQUELLE M'A FAIT EXPOSER :

- Par son avocat, Maître Séverine RICATEAU, représentant la SARL SLRD AVOCATS, avocate au barreau des HAUTS-DE-SEINE, demeurant 95, avenue de Paris, 92320 CHÂTILLON, téléphone 01.46.12.02.90, palais NANTERRE 782,

- Qu'en vertu de :

La copie exécutoire d'un jugement rendu le 19 juin 2020 par la sixième chambre, pôle civil du tribunal judiciaire de NANTERRE signifié le 8 septembre 2020 et définitif au vu d'un certificat de non-appel reçu par Monsieur le Greffier en chef de la Cour d'Appel de VERSAILLES le 28 octobre 2020, condamnant solidairement Monsieur [REDACTED] et Madame [REDACTED] à payer à la Société CRÉDIT LOGEMENT la somme de 145 311,50 euros avec intérêts au taux légal à compter du 22 juin 2017 sur la somme de 4 655, 79 euros et à compter du 16 janvier 2018 sur le surplus et celle de 103 041, 24 euros avec intérêt au taux légal à compter du 27 septembre 2016 sur la somme de 46, 50 euros et à compter du 16 janvier 2018 sur le surplus, disant que les intérêts échus pour une période entière depuis la demande en justice, soit le 9 mars 2018, produiront eux-mêmes intérêts à compter du 9 mars 2019, les condamnant également à lui payer la

somme de 800 euros au titre de l'article 700 du Code de procédure civile et les dépens, somme garantie par une inscription d'hypothèque judiciaire provisoire publiée le 8 mars 2018 SAGES 9214 P02 2018V n°1062 au service de la publicité foncière de NANTERRE 2, confirmée par une inscription d'hypothèque judiciaire définitive publiée le 6 novembre 2020 SAGES 9214 P03 2020V n° 2784 au service de la publicité foncière de NANTERRE 3,

Un commandement de payer valant saisie immobilière a été signifié par acte de mon ministère en date du 13 octobre 2023 à Monsieur [REDACTED] et Madame [REDACTED] de payer la somme totale sauf mémoire arrêtée au 8 août 2023 de 310 799, 73 euros,

- Que ceux-ci n'ayant pas déféré audit commandement, il était de son intérêt de me faire procéder à la description du bien ci-après nommé à savoir :

Dans un ensemble immobilier situé à COLOMBES (HAUTS-DE-SEINE), ZAC de l'île Marante, allée de l'île Marante, lot 4 et numéroté comme suit, 13, allée de l'île Marante, cadastré section BX numéro 207, lieu-dit « 118, rue des Renouillers », pour 31 ares 59 centiares,

Le lot n° 322, dans le bâtiment D, au cinquième étage, couloir de droite depuis l'escalier, porte à gauche, un appartement de 4 pièces principales n° 443 comprenant une entrée, une salle de bain, un W.C., une salle d'eau, trois chambres dont une avec un placard, un séjour avec une cuisine et la jouissance exclusive d'une loggia et d'un balcon

Et les 111/10 000ème de la propriété du sol et des parties communes générales de l'immeuble,

Le lot n° 483 dans le bâtiment P, au rez-de-chaussée, un emplacement de stationnement n° 83,

Et les 5/10 000ème de la propriété du sol et des parties communes générales de l'immeuble,

Désignation d'après les titres, tels que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'entendent et poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances, appartenances et dépendances sans aucune exception ni réserve,

- Qu'elle me requérait à cet effet.

DÉFÉRANT À CETTE RÉQUISITION,

Je, Philippe WALD, Huissier de justice, associé de la SARL LEROI & Associés, titulaire de deux offices d'Huissiers de Justice et de commissaires de justice près les Cours d'appel de Paris et Versailles, exerçant en l'office de Nanterre, 12 avenue du général Gallieni,

Certifie m'être transporté ce jour, DIX-SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS, à COLOMBES (HAUTS-DE-SEINE), **13, allée de l'Île Marante** où étant à 09 heures 30 en présence de

Un représentant du Cabinet EXPIM chargé des diagnostics

Je procède aux constatations suivantes :

L'immeuble dont il s'agit est situé dans une zone résidentielle. Il s'agit d'un immeuble équipé d'un digicode. Il s'agit d'un immeuble composé de 6 étages, équipé d'un ascenseur.

L'appartement dont il s'agit est situé au 5^{ème} étage, porte 443. L'appartement est situé à gauche en sortant de l'ascenseur, première porte sur la gauche.

Sur place, je rencontre Madame [REDACTED] [REDACTED] qui m'expose habiter dans cet appartement en compagnie de ses enfants âgés de 10 et 12 ans.

Le syndic de copropriété est SECRIGESTION à LEVALLOIS, 19, rue Pasteur, 92300 LEVALLOIS, téléphone : 01.55.90.00.10.

Le chauffage et l'eau chaude sont collectifs.

Les charges trimestrielles sont de 781 euros.

Cet appartement est composé d'une entrée, de trois chambres, d'un séjour avec coin cuisine, d'une salle de bain, d'un W.C., d'une douche.

On accède à l'appartement par une porte en bois en bon état général, munie d'une serrure à trois points d'ancrage, d'un entrebâilleur.

Entrée-couloir de dégagement :

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état général.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture en bon état.

Cette pièce est équipée de deux prises électriques, d'un placard renfermant le boîtier à fusibles et disjoncteurs, d'un visiophone fixé au mur à gauche en entrant.

Ce couloir est éclairé par deux centres lumineux en plafond commandés par interrupteurs à distance.

Première porte sur la droite, salle de bain :

On accède à la salle de bain par une porte en bois recouverte d'une peinture en bon état, munie d'une plaque de propreté et d'une béquille, d'un verrou.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture en bon état.

Cette pièce est équipée d'une baignoire, parement carrelage, robinet mitigeur eau chaude-eau froide, flexible de douche et douchette, support douchette, protection carrelée à l'arrière et sur les murs en retour sur la gauche et sur la droite.

Un meuble vasque encastrée, robinet mitigeur eau chaude-eau froide.

Un placard deux portes sous vasque.

Un miroir rehaussé d'un bandeau à deux points lumineux.

Cette pièce est équipée d'un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une ampoule sur douille en plafond commandée par interrupteur à distance.

Cette pièce est aérée par une bouche d'aération.

Toilettes :

On accède aux toilettes par une porte en bois recouverte d'une peinture en bon état, munie d'une plaque de propreté, d'une béquille et d'un verrou.

Le sol est recouvert de carrelage en bon état.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture en bon état.

Cette pièce est équipée d'une arrivée d'eau pour machine à laver.

Cette pièce est équipée d'un W.C. avec abattant, couvercle et dispositif de chasse attenant.

Cette pièce est équipée de deux prises électriques, une bouche d'aération et éclairée par une ampoule sur douille en plafond commandée par interrupteur à distance.

Salle d'eau :

On accède à la salle d'eau par une porte en bois munie d'une plaque de propreté, d'une béquille et d'un verrou.

Le sol est recouvert de carrelage en bon état.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture en bon état.

Cette pièce est équipée d'un pédiluve, robinet thermostatique eau chaude-eau froide, flexible de douche et douchette, support douchette.

Un lavabo sur colonne, robinet mitigeur eau chaude-eau froide.

Cette pièce est équipée d'une prise électrique, éclairée par une ampoule sur douille en plafond et en applique commandée par interrupteur à distance.

Cette pièce est aérée par une bouche d'aération.

Cette pièce est totalement encombrée.

Première pièce face gauche, une chambre :

On accède à cette chambre par une porte en bois recouverte de peinture en bon état, munie d'une plaque de propreté, d'une béquille et d'une serrure.

Le sol est recouvert de parquet en bon état.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture en bon état.

Cette pièce est équipée de nombreuses prises électriques, arrivées antenne télé, éclairée par une porte-fenêtre huisserie PVC. Je note la présence volets coulissants extérieurs.

Cette pièce est équipée d'un radiateur chauffage central et éclairée par une ampoule sur douille en plafond commandée par interrupteur à distance.

Deuxième chambre à la suite :

On accède à cette chambre par une porte en bois recouverte de peinture en bon état, munie d'une plaque de propreté, d'une béquille et d'une serrure.

Le sol est recouvert de parquet en bon état.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture en bon état.

Cette pièce est équipée de nombreuses prises électriques, d'un radiateur de chauffage central, d'un placard deux portes coulissantes.

Cette pièce est éclairée par une ampoule sur douille en plafond commandée par interrupteur à distance, éclairée et aérée par une porte-fenêtre huisserie PVC munie de volets coulissants extérieurs.

Pièce suivante, une chambre :

On accède à cette chambre par une porte en bois recouverte de peinture en bon état, munie d'une plaque de propreté, d'une béquille et d'une serrure.

Le sol est recouvert de parquet en bon état.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture en bon état général.

Cette pièce est éclairée par un centre lumineux en plafond commandé par un interrupteur à distance, équipée de nombreuses prises électriques, éclairée par une porte-fenêtre huisserie PVC munie de volets coulissants extérieurs et donnant sur une loggia.

Cette pièce est équipée d'un radiateur chauffage central.

Dans le fond, pièce principale :

On accède à cette pièce principale par une porte en bois recouverte de peinture en bon état.

Le sol est recouvert de parquet en bon état.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture en bon état.

Cette pièce est équipée de nombreuses prises électriques, de deux radiateurs chauffage central, d'une arrivée antenne télé.

Cette pièce est éclairée par un centre lumineux en plafond commandé par interrupteur à distance, éclairée et aérée par deux portes-fenêtres simples battants huisserie PVC munies de volets déroulants à commande manuelle et/ou de volets coulissants extérieurs.

Cette pièce est également éclairée et aérée par une porte-fenêtre huisserie PVC munie de volets déroulants à commande manuelle donnant sur un balcon.

Dans le fond droit, le coin cuisine :

On accède à ce coin cuisine par une entrée sans porte.

Le sol est recouvert de carrelage en bon état.

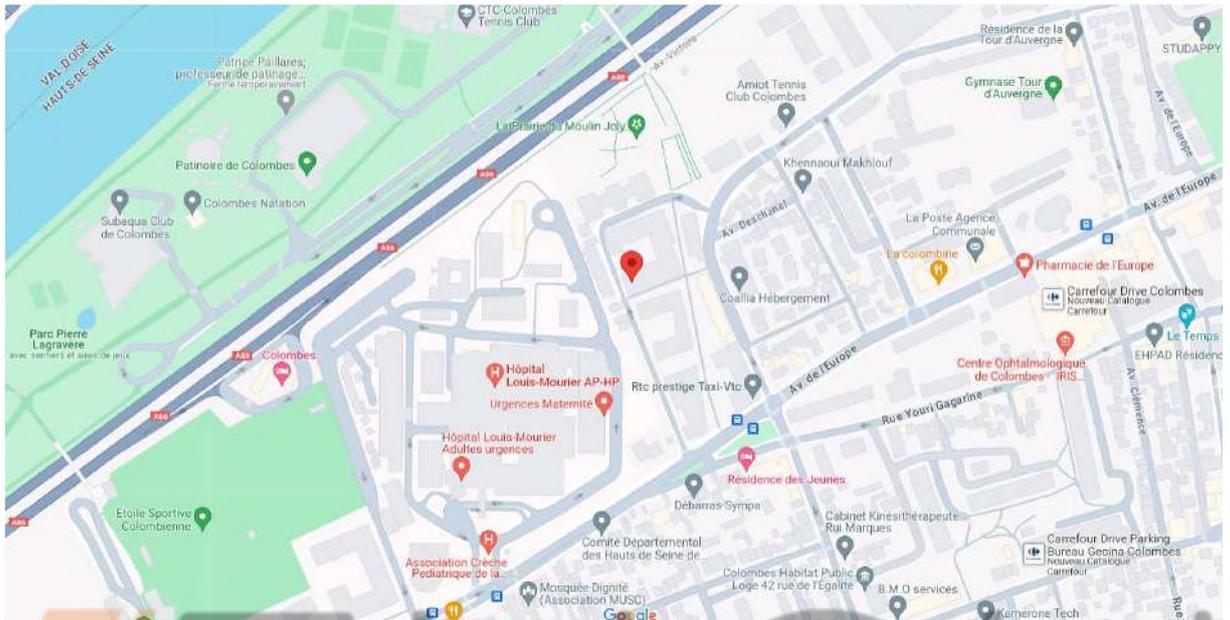
Les murs et le plafond sont recouverts de peinture en bon état.

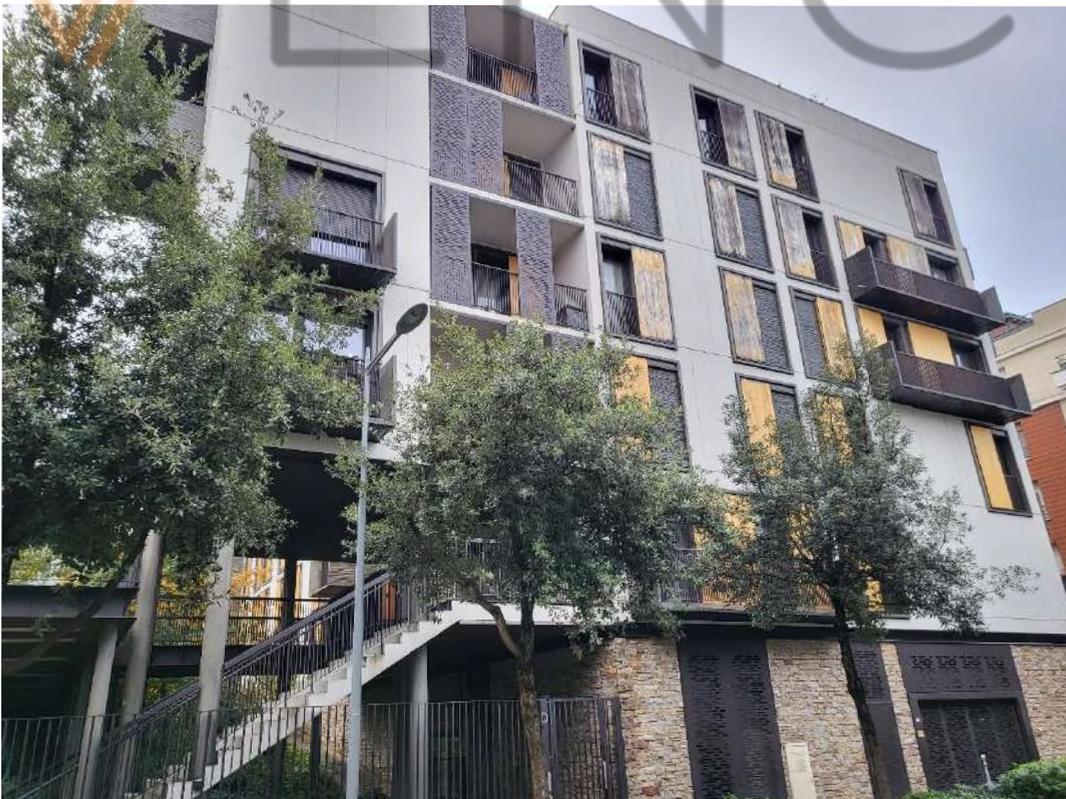
Il s'agit d'une cuisine équipée de nombreux placards de rangement. Un meuble trois tiroirs.

Un plan de travail avec évier encastré, robinet mitigeur eau chaude-eau froide.

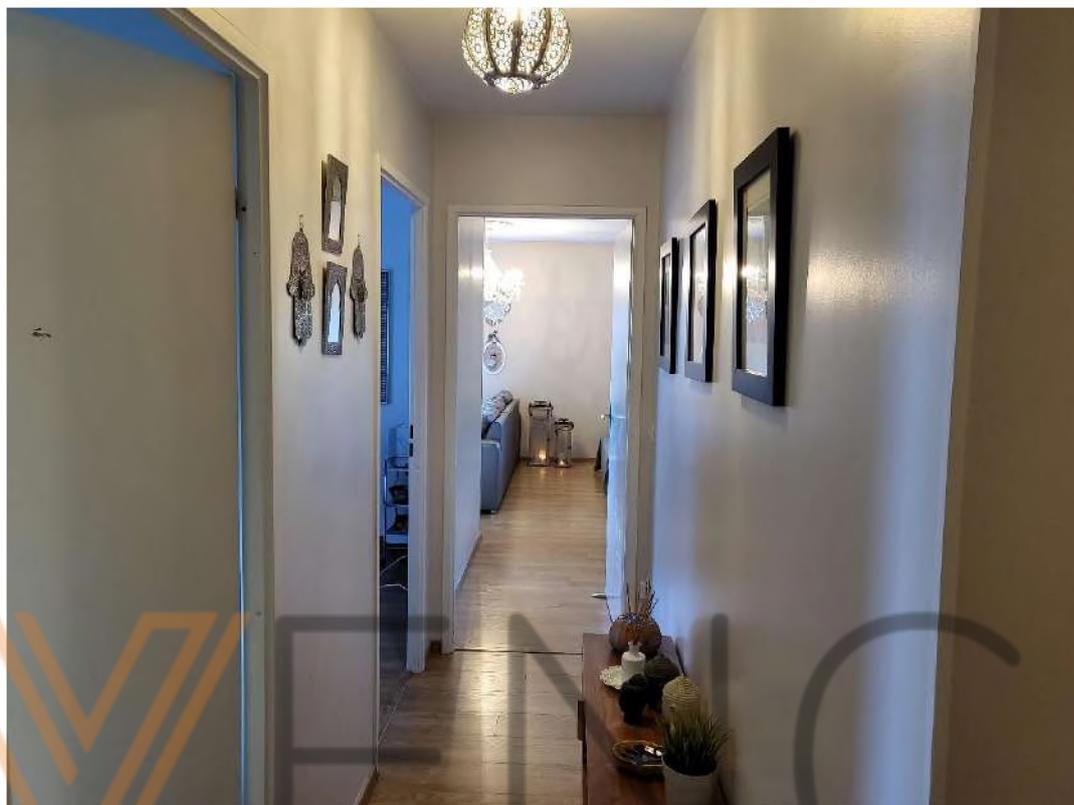
Cette pièce est équipée d'une bouche d'aération située en hauteur, éclairée par un centre lumineux en plafond commandé par interrupteur à distance et éclairée, aérée par une porte-fenêtre simple battant huisserie PVC munie de volets coulissants extérieurs.

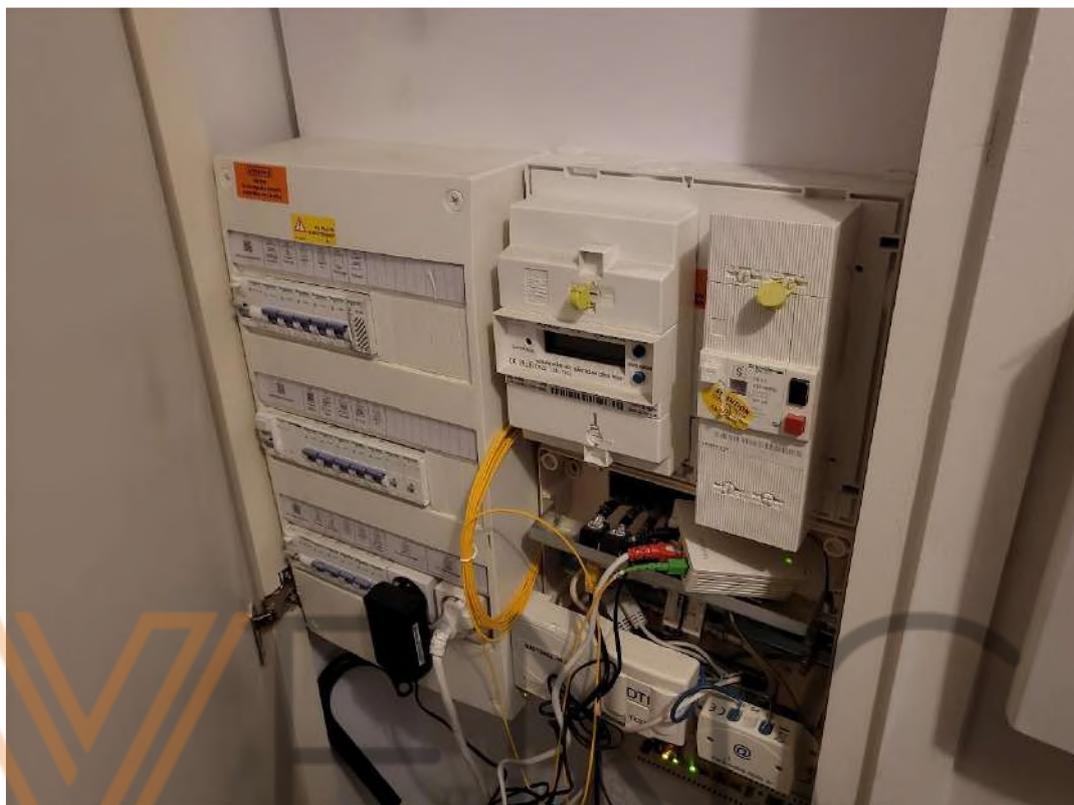
La loggia située dans la troisième chambre donne également sur la pièce principale.









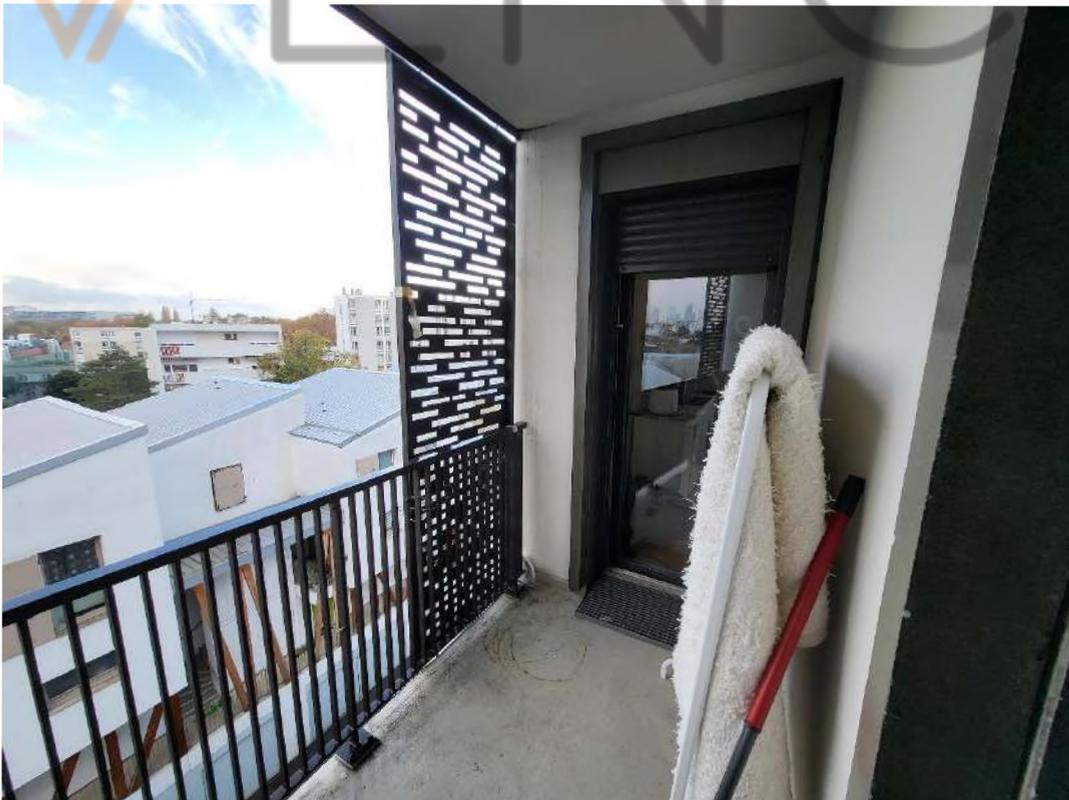


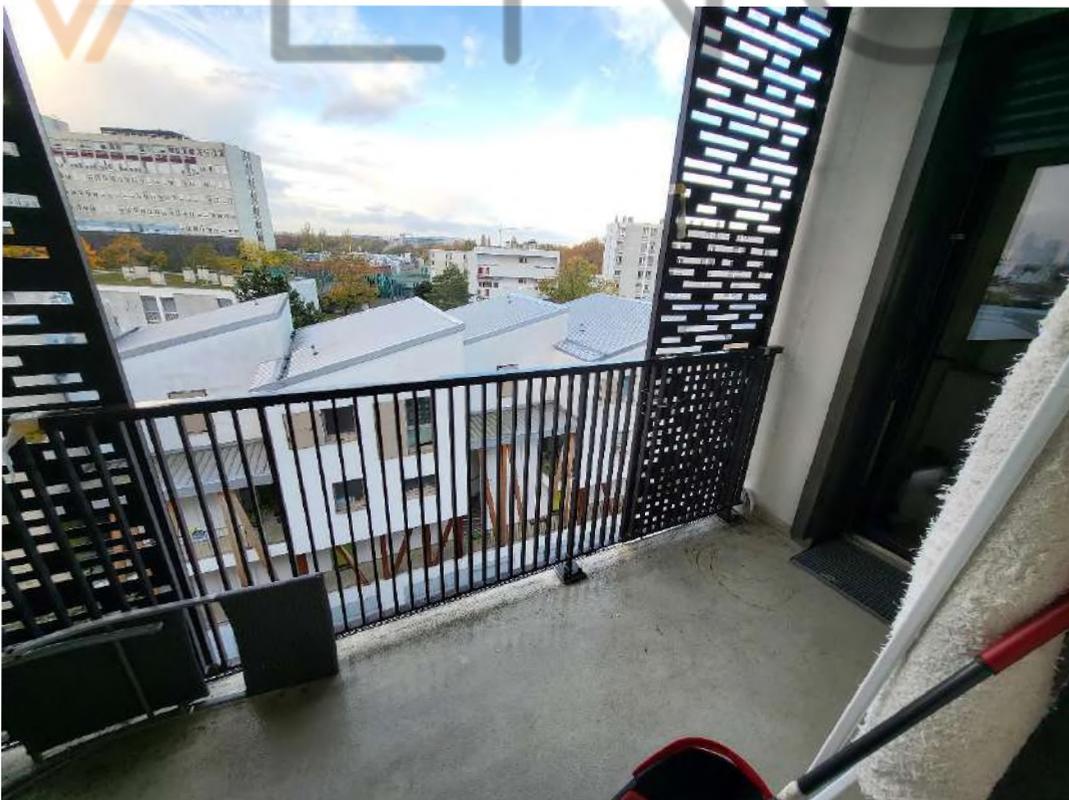


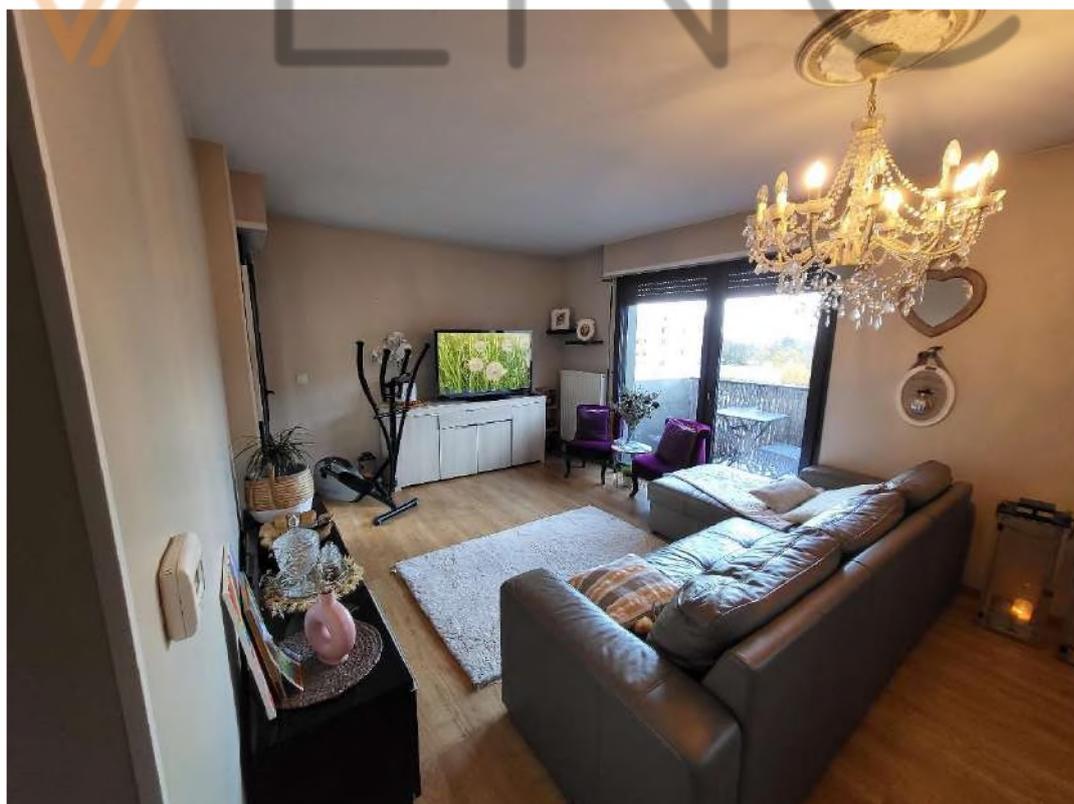


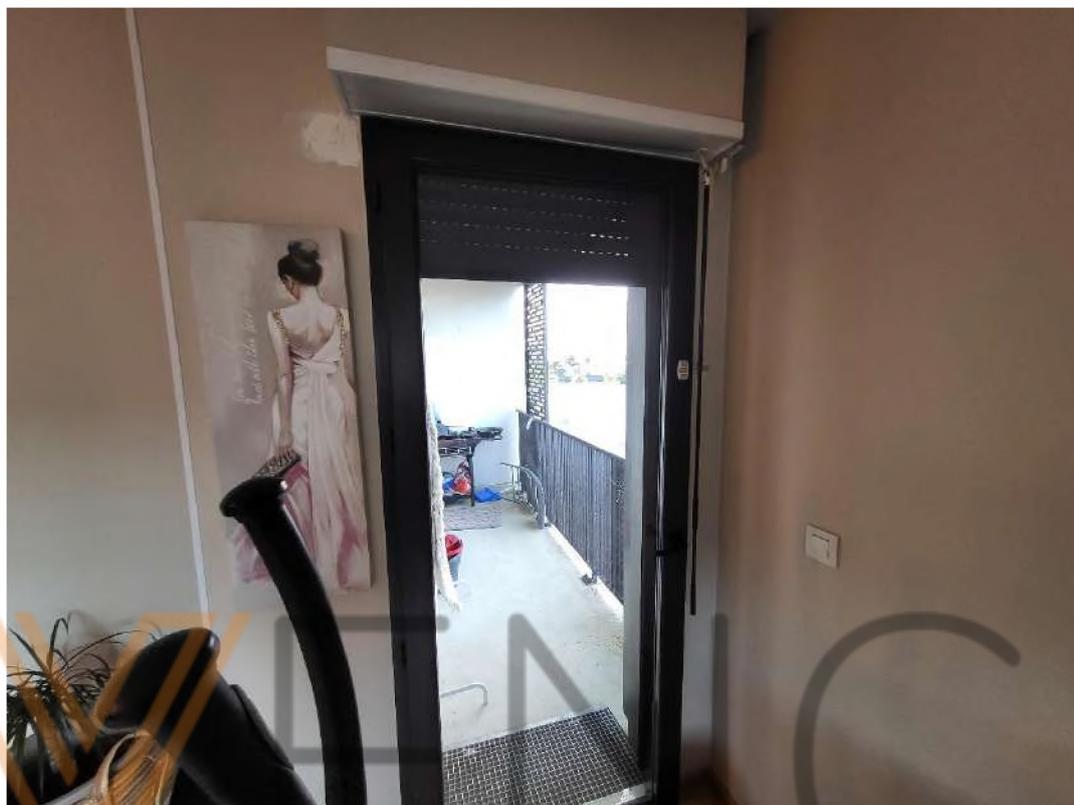


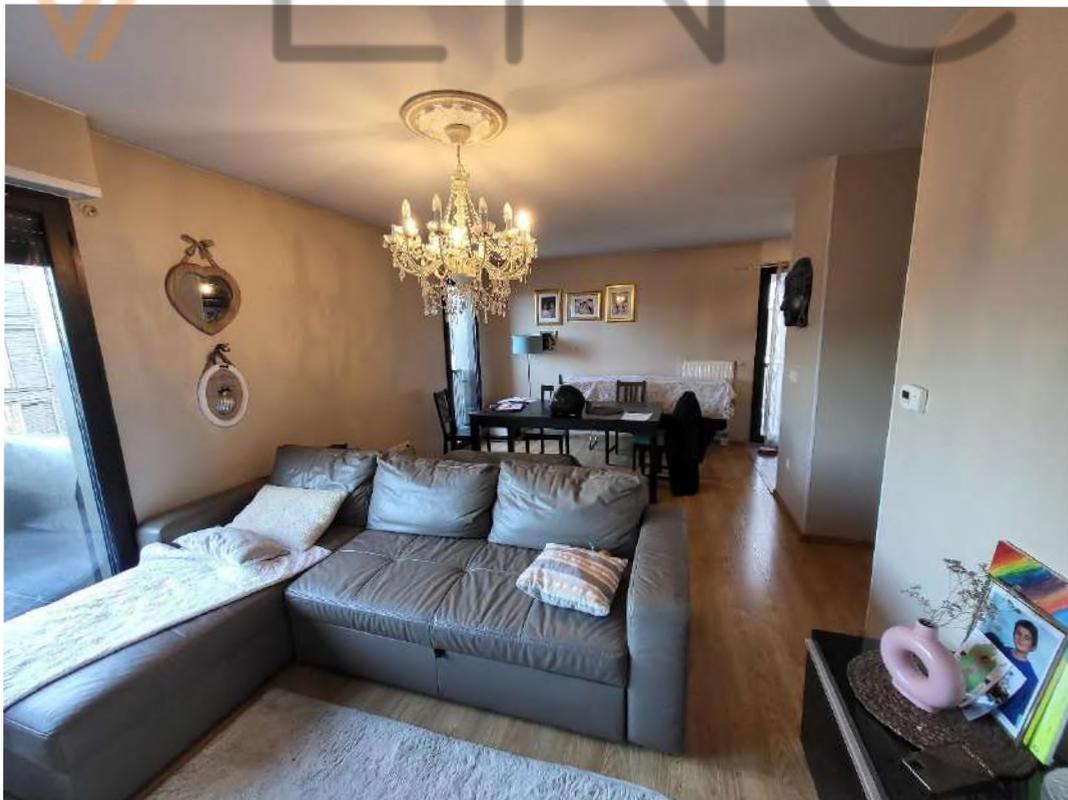
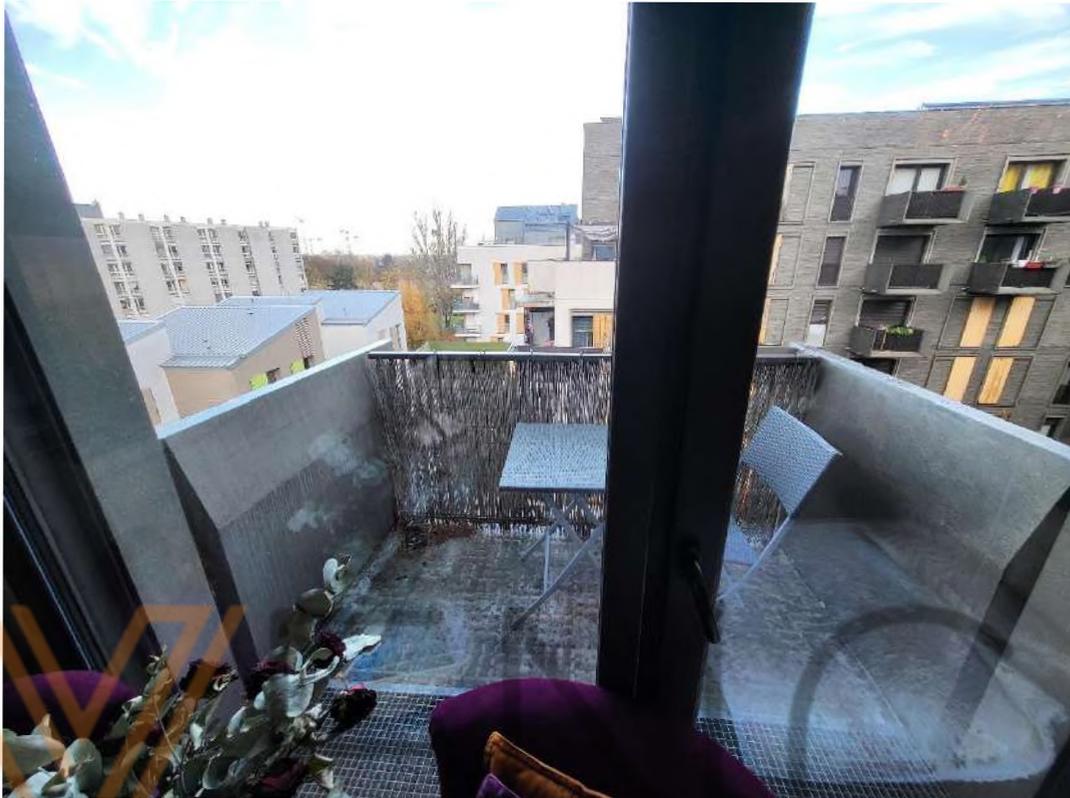






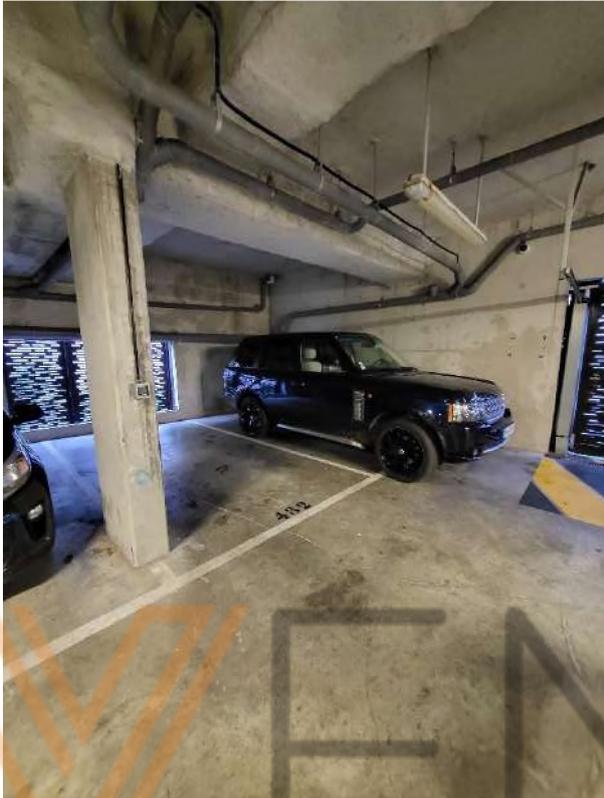












Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.



Ph. Wald